Journée inaugurale Section 32/34/35 Mandat 2016-2021, 19 septembre 2016

Par les élus SUD de ces sections, en lien avec les élus SUD de la section 39.

A- Discours Anne Peyroche, Alain Fuchs, Patrice Bourdelais :

Anne Peyroche, Directrice générale déléguée à la science du CNRS, rappelle que le CNRS « accueille » le comité national (CN) car le comité est indépendant et qu'avec lui "le dialogue est toujours nourri et précieux". Le mandat est maintenant de 5 ans et non 4 (l'évaluation est à 5 ans pour les labos).

Les missions de la section sont pour les chercheurs : concours, gestion carrière chercheurs, évaluation avec HCERES, et pour tous : expertises colloques, revues, écoles thématiques, accueil délégation, évaluation des unités de recherche (compris les créations, mise en restructuration, retrait d'unités, GDR et réseaux).

> PB insistera à plusieurs reprises sur la vertu des membres des sections en mathématique qui ne demandent pas de promotion pendant toute la durée de leur mandature. Les promotions sont rarement refusées mais PB aime signaler que lors de la précédente mandature il en a refusé la plupart quand il s'agissait de membres du CN.

Pour le recrutement des chercheurs : il y a une trop forte concentration dans la région parisienne et donc déséquilibre Paris/province dans le radio chercheurs/IT.

L'évaluation des unités de recherche est la mission qui a le plus évolué au cours des mandatures du CN en particulier au moment de la mise en place de l'AERES. Avec le HCERES le processus est devenu hybride et le dialogue avec le CN s'est renoué.

Il y a eu réaffirmation unanime de la présence obligatoirement demandée par le CNRS et le CN d'un représentant élu C dans les comités de visites de l'HCERES.

Autre question, l'évaluation fine unité par unité plutôt que l'évaluation d'un ensemble à travers un site. La crainte est que derrière cette globalisation des propositions de structuration soient faites.

> AP : « La vision de politique de site de l'HCERES ne doit pas empêcher d'avoir une vision nationale de la politique […] On ne va pas faire une mini France dans toutes les régions de France : le CNRS peut être d'accord pour rationaliser un certain nombre de choses mais on ne peut pas refaire des centres spécialisés dans toutes les régions ».

B- Politique P. Bourdelais pour les SHS :

Il a insisté sur l'importance du CNRS pour jouer un rôle de complémentarité par rapport aux autres partenaires. Il a défini 4 priorités :

- études aréales (les aires)
- quantification, modélisation, simulation
- approches inter&pluri-disciplinaires
- genres

Pour les recrutements, il veut que le coloriage (un terme enjoué pour éviter de parler de « fléchage ») affecte 50% des postes proposés. La priorité ira aux domaines où les universités recrutent moins. Pour les profils de poste, il peut y avoir risque d'une standardisation qui va à l'encontre de la recherche. Réponse de PB : « chaque année il y a seulement un cas sur 60 de refus du classement du CN ».
Il réaffirme qu'il faut viser « l'excellence de la recherche ». Pour cela, il faudrait favoriser :

- l'international (que 30% des chercheurs recrutés en 2016 sont étrangers).
  PB : « J'aime bien les érudits locaux mais bon ». Question : « Un chercheur étranger est-il de facto un chercheur international ». Réponse: « Le concours est celui de scientifiques de rang mondial, une réalité et une ambition ».
- les post-docs à l'étranger.
- les recrutements « au plus près de la soutenance de thèse » (4-5 ans seraient convenables, 12 ans seraient de trop ; objectif : se caler sur le fonctionnement européen car « les SHS ne peuvent guère obtenir de Starting Grant à cause de la règle des 7 ans après la thèse »).
- le double profil de formation (exemple Neurosciences plus Informatique).

Il réaffirme surtout une politique de site dans lequel le CNRS doit être un partenaire de première importance et bien traité :

- « le CNRS est dans une phase de partenariat et non de guichet »,
- « il y a des sites avec qui on travaille bien et d'autres moins » (cela aura des conséquences à moyen et long terme).

Il faut aussi mettre en œuvre tous les outils pour attirer les collègues des petites/moyennes universités : le CNRS peut donner un espace intellectuel de recherche pour ces collègues des **PMU (sic)**.
En corollaire (bis), il faut assurer une cohérence des MSH et des infrastructures (comme le CLEO, gros pourvoyeur d'IT, et les 2 TGIR : Progedo et Huma-Num).
Enfin, les réseaux et les unités à l'international et les 26 UMIFRE semblent prioritaires (sauf celle de NYC qui va être fermée).

C- Intervention de Pierre Coural (DRH) :
Intervention quasiment sur les carrières des chercheurs.

La DRH n'intervient pas en matière de coloriage de poste et représente une simple autorité de gestion. Il rappelle le nombre de départs en retraite (199) et celui des recrutements (300) (+ 8 CDD « Handicap » transformés en poste au bout d'un an). Il y a autant d'IT que de chercheurs à recruter. Pour les chercheurs, le service compétent de la DRH est le SDPC (dir. Hélène le Bas), voir aussi le Service Juridique (SCEJ) en cas de difficulté.
Quelques statistiques sont présentées dont :

- en 2016 âge moyen de recrutement : 33,86 ans pour un CR, 45 ans pour un DR ;

- 76 % des chercheurs recrutés ont passé un post-doc à l'étranger.

Il rappelle l'avertissement de la Cour des comptes sur l'augmentation des frais de mission pour les concours chercheurs notamment (alors que l'outil Simbad ne propose toujours pas des hôtels ou des trains peu onéreux).

Il a souligné la difficulté de faire recruter par les jurys, en particulier en DR externe, des personnes qui ont dépassé leur « milieu de carrière ». Selon lui leur évolution au CNRS ne leur permettra pas d'obtenir une retraite suffisante et ils vont en pâtir à long terme ; il y a une réelle difficulté à gérer les carrières de chercheurs commencées tard. C'est aussi pour cette raison que la DRH soutient P. Bourdelais dans sa volonté de faire des recrutements au plus près de la thèse.

Rappel de la typologie des évaluations en 4 critères et 1 responsabilité :

- favorable
- différé (renvoyé à la session suivante en l'absence d'éléments)
- réservé (déjà une alerte) : le chercheur entre dans un suivi "post évaluation"
- alerte.

Pour sortir d'un l'avis d'alerte il suffit de deux avis favorables du dispositif. Aujourd'hui 371 chercheurs (un peu plus de 3%) sont sous alerte. Leur typologie est spécifique : 52% ont plus de 55 ans (16% de la population des chercheurs), concentrés sur les derniers échelons du grade de CR1. Pour Pierre Courral, il s'agit principalement d'un problème d'architecture statutaire étant donné qu'il n'y a pas de perspectives pour ceux qui ne seront pas DR.

Enfin il a rappelé la lourde responsabilité de proposer une « insuffisance professionnelle » qui mène au licenciement. Les trois critères sont : a) comportement déficient, b) qui perdure dans le temps, c) et qui porte atteinte au bon fonctionnement du service.

D- Intervention Maria-Teresa Pontois (Mission pour la Place Des Femmes)

http://www.cnrs.fr/mpdf

Parmi les efforts faits par le CNRS en faveur de la parité, il y a l'expérimentation dans les jurys de recrutements externes de la présence d'observateurs/trices formé-e-s aux biais de comportements et de langage courants qui sont pénalisant pour les femmes ; ces observateurs/trices ont pu participer l'an passé aux auditions des candidats aux concours CR de certaines sections et ont fait des retours sur cette expérience aux jurys concernés : dans la mesure du possible, cette expérience sera généralisée dans les prochaines années.

E- Réunion section 35 :

Voir la liste des membres de la section 35 sur

http://www.cnrs.fr/comitenational/contact/annuaire.php?inst=35

Première impression, il y a beaucoup de philosophie et de sciences Antiquité/religion, aucun représentant de la littérature moderne en particulier dans les rangs A.

La section couvre 25 laboratoires et elle est rattachée aux interdisciplinaires 50 (gestion de la recherche) & 53 (Méthodes, pratiques et communications des sciences et des techniques).

Première allocution de de Philippe Hoffman élu président (philosophe, Antiquité) : il affirme le respect de toutes les disciplines représentées dans la section.

Bureau de section : ont été élus Isabelle Kalinowski (germaniste) & Frédéric Gagriel (histoire des religions) : sont nommées Barbara Carnevali (philosophie à l'EHESS) & Cristina Viano (histoire philosophie antique, centre léon robin, sorbonne) nommées. Des interventions ont eu lieu pour se plaindre de n'avoir pas assez de littérature ou de musicologie au sien du bureau. Il y aura un représentant IT à chaque bureau : décision a été prise d'une rotation entre les 3 élus.

Comités HCeres : la désignation des représentants pour les 3 prochains comités de visite a été faite. Avec difficultés : 1 élu est affecté en Inde, l'autre (Sntrs-CGT) siège au nom des IT au conseil de l'Hceres ; il ne peut donc siéger dans les comités. Reste l'élu Sud.

F- Réunion section 32 :

Voir la liste des membres de la section 32 sur

http://www.cnrs.fr/comitenational/contact/annuaire.php?inst=32

Laurent Schneider (UMR 7298, Lab. d'archéologie méd. et mod. en Méditerranée), est élu président.

Bureau : Marie-Laure Derat ; Secrétaire scientifique : Ivan Guermeur / élu C : Caroline Heid.

Nommés par le DAS de la section : Rita Compatangelo-Soussignan, Bernard Gratuze.

Concernant les postes coloriés, le président demande qu'on fasse remonter des profils et suggestions pour la fin octobre, le coloriage étant déterminé en novembre. La section s'était prononcée contre cette pratique lors du mandat passé, car elle peut apporter des distorsions et apparaît comme une spécificité des SHS. Le DAS Augustin Holl assiste à la séance, et, sur la question de L. Schneider, confirme que les élus C des comités de visite doivent être pris dans la section et non ailleurs. Il confirme le chiffre de 50 % de postes coloriés à attendre (sur 6 maximum), dont un déjà décidé ; la nécessité d' « avoir la culture de l'argent pour aller le chercher là où il se trouve » et il cherche des membres pour le Comité national d'Archéologie. La réunion de bureau qui suit répartit les dossiers des CR et DR à évaluer, ainsi que les autres dossiers.

F- Réunion section 34 :

Voir la liste des membres de la section 34 sur

http://www.cnrs.fr/comitenational/contact/annuaire.php?inst=34

Ont été nommés respectivement président et secrétaire scientifique :

Nabil Hathout : http://w3.erss.univ-tlse2.fr/membre/hathout/

et

Thomas Pellard : http://cnrs.academia.edu/ThomasPellard

Tous les membres des collèges chercheurs de la section se sont engagés à ne pas demander de promotions au cours de leur mandat au CN (5 prochaines années), avec une exception : celle des promotions CR2 à CR1 du fait que ces passages sont des revalorisations de carrière obtenues quasi-automatiquement.

Note : Une absence pendant deux sessions consécutives exclut du CN.